



FICHE DE POSTE

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Intitulé du poste : (H/F) **Graveur(se)**

Catégorie statutaire / Corps :
B- Technicien d'art

Domaine(s) Fonctionnel(s) : **Culture / Métiers d'art**

Emploi(s) Type : **Manufacturier d'art (CUL08B)**

Localisation administrative et géographique / Affectation :

Cité de la céramique Sèvres & Limoges
2 place de la Manufacture
92310 Sèvres

Missions et activités principales :

Au sein du département de la création et de la production de la cité de la céramique Sèvres & Limoges, sous la responsabilité de la cheffe de l'atelier d'impression d'art et du chef du service de la Décoration et de son adjoint(e), le décalqueur d'impression (H/F) a en charge la réalisation de la décoration à l'or, au platine ou plus rarement à la couleur, des pièces émaillées qui lui sont confiées (blanc, bleu ou fonds de couleurs) à l'aide de frises ou de jeux de fonds, selon le procédé du transfert.

Il(elle) travaille sur des pièces de réédition du 18ème, 19ème et 20ème siècle et sur des projets imaginés par des artistes contemporains invités à Sèvres. Il (elle) a des relations étroites avec les autres techniciens d'art de la Manufacture et est amené.e à collaborer avec des artistes ou des designers pour les accompagner dans la réalisation de leurs projets.

A ce titre, il(elle) est chargé.e de la pose de décors est garant.e :

- de la réalisation du développé des pièces pour dessiner et tracer un motif destiné à être gravé et imprimé,
- de la réalisation d'un dessin,
- du report d'un dessin modèle sur plaque de cuivre,
- de la gravure au burin, à l'endroit, en double trame, pour une impression en taille-douce et un report sur une pièce céramique,
- de la constitution du dossier-archive de chaque projet,
- de l'entretien et de la restauration des plaques gravées anciennes,
- de l'état de fonctionnement et de maintenance des outils et des machines qui lui sont confiés.

Certains projets peuvent le conduire à la pratique de la gravure à l'eau-forte.

Activités et compétences du métier :

L'organisation de l'activité

L'atelier, les outils, les machines

- organiser l'atelier pour faciliter l'activité
- aménager le poste de travail en fonction de l'activité
- prévoir les approvisionnements d'outillage en fonction de l'activité
- transmettre les besoins en outils, en machines et en maintenance
- participer à la gestion des stocks, des outils et au suivi de fabrication des pièces
- communiquer avec les ateliers connexes (impression, décalque et pose de décors, dessin)

Le développé des pièces

- calculer le galbe d'une pièce
- réaliser le dessin
- ajuster le dessin au galbe de la pièce
- faire valider le dessin par les ateliers connexes

Le dessin

- se référer au modèle existant (pièce du patrimoine)
- se référer à la maquette de l'artiste (pièce de création)
- adapter la maquette de l'artiste aux pièces et aux formes de Sèvres
- dans le cas d'un dessin assisté par ordinateur, choisir le logiciel adapté au projet
- réaliser le dessin au crayon, en DAO
- réaliser le film transparent pour le transfert du dessin
- choisir le procédé de gravure
- archiver les documents

La taille directe (gravure au burin)

- préparer la plaque de cuivre à travailler
- transférer le dessin sur la plaque à l'aide du film transparent (poncif)
- procéder à la coupe
- procéder à la double trame (à-plats)
- ébarber et nettoyer les poussières de taille
- surfacer la plaque au charbon de tilleul
- nettoyer la plaque
- transmettre la plaque à l'aciérage

La taille indirecte (gravure à l'eau-forte)

- préparer la plaque de cuivre à travailler
- enduire la plaque de vernis au bitume
- protéger le dos de la plaque
- transférer le dessin sur le vernis
- dégarnir le vernis
- procéder à la morsure de la plaque
- respecter les temps de pose
- ôter le vernis

L'entretien des plaques anciennes

- vérifier l'état de dégradation de la plaque
- se référer aux archives existantes ou à défaut à la pièce-modèle à reproduire
- retoucher une partie de la plaque
- refaire la plaque complète

Activités et compétences transverses aux autres métiers de la Manufacture :

L'environnement professionnel

- connaître la fonction publique d'État
- connaître la Cité de la céramique – Sèvres & Limoges
- connaître, appliquer et faire appliquer les règles régissant l'hygiène, la santé et la sécurité dans la structure et l'atelier

La culture professionnelle

- connaître la production céramique
- maîtriser son processus de fabrication céramique
- développer sa culture professionnelle
- développer sa culture d'établissement
- s'inscrire dans une culture commune aux ateliers

La gestion de projets

- être force de proposition dans le cadre des projets de production (création ou réédition, montage des dossiers-projets)
- travailler dans un groupe réunissant plusieurs ateliers dans le cadre d'un projet spécifique (bureau d'études)
- comprendre la demande des artistes / retrouver les gestes des artisans d'autrefois
- étudier la faisabilité de la demande
- être force de proposition pour l'ajustement du projet au regard des contraintes
- réaliser un cahier des charges
- accompagner un projet dans sa globalité, du concept à la réalité

Le patrimoine et la création

- assurer la conservation des fiches techniques de chaque pièce à traiter au niveau de l'atelier
- mettre à jour l'archivage des fiches techniques de l'atelier
- rédiger une fiche technique pour chaque pièce nouvelle
- participer au travail collaboratif des ateliers de la manufacture auprès des artistes

La formation professionnelle

- transmettre à ses pairs les savoir-faire de l'atelier
- se documenter sur les techniques anciennes
- intégrer les technologies de conception graphique dans sa pratique professionnelle
- présenter les savoir-faire de l'atelier à des publics divers dans des situations diverses

Promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations dans la fonction publique

En vertu de la charte pour la promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations dans la fonction publique, à compétences égales, seront privilégiées les inscriptions émanant de jeunes sans emploi âgés de 30 ans au plus, de personnes vivant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville, dans une zone de revitalisation rurale, dans une collectivité d'Outre-mer, dans les territoires dans lesquels les jeunes connaissent des difficultés particulières d'accès à l'emploi, de personnes en situation de chômage de longue durée, âgées de 30 ans au plus et bénéficiaires soit : du revenu de solidarité active, de l'allocation de solidarité spécifique ou de l'allocation aux adultes handicapés.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)

Compétences techniques :

- Connaissance en décoration céramique (expertise) ;
- Connaissances des matières et procédés céramiques (maîtrise) ;
- Connaissances artistiques spécifiques à l'emploi (histoire de l'art et de la céramique) (expertise) ;
- Connaissance et respect des règles d'hygiène et sécurité (maîtrise).

Savoir-faire

- Rigueur
- Sens du travail en équipe
- Concentration
- Précision
- Autonomie
- Prise de recul
- Réactivité

Savoir-être (compétences comportementales)

- Capacité d'adaptation
- Sens de l'organisation
- Curiosité
- Sens de la communication, capacité à transmettre
- Persévérance
- Respect de la hiérarchie
- Adhésion au projet pédagogique

Environnement professionnel :

Depuis le 1er janvier 2010, la Manufacture nationale de Sèvres (fondée en 1740) et le Musée national de la céramique (début du XIXe siècle) sont réunis au sein d'un établissement public administratif du ministère de la culture et de la communication. Le 1er mai 2012, le musée national Adrien Dubouché (milieu du XIXe siècle), auparavant service à compétence nationale a rejoint l'établissement public.

Grâce aux richesses respectives de ses trois composantes, l'établissement vise à la création d'un pôle national de la céramique et des arts du feu, avec une nouvelle lecture des collections rassemblées et leur plus large diffusion, nationale et internationale, une politique cohérente des publics, la création d'un centre de recherche scientifique et appliquée sur la céramique, une mise en valeur de l'ensemble immobilier et la poursuite du développement de la création artistique et de la production de porcelaine.

La Cité représente pleinement la richesse des collections nationales et l'excellence des métiers d'art et de la création en France.

Manufacture de Sèvres

La Manufacture nationale de Sèvres a pour mission de produire des objets d'art en porcelaine grâce à des techniques manuelles, conservées et transmises depuis le XVIIIe siècle.

Musée national de la céramique

Le Musée national de céramique a la vocation de conserver et présenter les céramiques de tous les temps et de tous

les pays. À côté des terres cuites et vernissées, la faïence, le grès, la porcelaine, les vitraux, les émaux peints et la verrerie complètent ce panorama des arts du feu.

Musée national Adrien Dubouché

Le Musée national Adrien Dubouché, situé à Limoges est au cœur de la capitale française de la production porcelainière dont il a suivi l'essor et le développement ; ses collections concernent toute l'histoire de la céramique, elles témoignent aussi d'une attention toute particulière portée aux productions des manufactures limousines aux XIXe et XXe siècles.

Ecole de Sèvres

L'ambition de l'Ecole de Sèvres repose sur la transmission. Sa vocation est avant tout professionnelle. La préservation est l'enrichissement des savoir-faire des artisans de la Manufacture sont au cœur des missions de l'établissement.

L'Ecole de Sèvres propose une offre de formation initiale de deux ans par l'apprentissage.

Cette formation rémunérée et diplômante (obtention d'un Brevet des métiers d'art) permet de préparer le concours de technicien d'art spécialisé céramique afin d'intégrer les effectifs permanents de la Manufacture (emploi de la fonction publique d'Etat).

L'Ecole de Sèvres assure la relève des métiers d'exception de la Manufacture. Ses artisans participent au rayonnement du prestigieux établissement.

La Cité de la céramique – Sèvres et Limoges compte aujourd'hui environ 230 agents, dont 30 à Limoges.

Liaisons hiérarchiques

- Chef de l'atelier
- Cheffe du service de la décoration
- Directeur du Département de la création et de la production
- La formation en apprentissage est placée sous la responsabilité de la Responsable de formation.

Liaisons fonctionnelles

L'apprenti-e est amené-e à travailler avec l'ensemble des agent-e-s de la Manufacture.

Promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations dans la fonction publique

En vertu de la charte pour la promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations dans la fonction publique, à compétences égales, seront privilégiées les inscriptions émanant de jeunes sans emploi âgés de 30 ans au plus, de personnes vivant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville, dans une zone de revitalisation rurale, dans une collectivité d'Outre-mer, dans les territoires dans lesquels les jeunes connaissent des difficultés particulières d'accès à l'emploi, de personnes en situation de chômage de longue durée, âgées de 30 ans au plus et bénéficiaires soit : du revenu de solidarité active, de l'allocation de solidarité spécifique ou de l'allocation aux adultes handicapés.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Perspectives d'évolution : Concours de technicien d'art, spécialité céramique à l'issue de la formation en apprentissage

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions : Port d'équipements de protection individuelle dans le cadre de certaines activités du poste

Profil du candidat recherché (le cas échéant)

Promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations dans la fonction publique

En vertu de la charte pour la promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations dans la fonction publique, à compétences égales, seront privilégiées les inscriptions émanant de jeunes sans emploi âgés de 30 ans au plus, de personnes vivant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville, dans une zone de revitalisation rurale, dans une collectivité d'Outre-mer, dans les territoires dans lesquels les jeunes connaissent des difficultés particulières d'accès à l'emploi, de personnes en situation de chômage de longue durée, âgées de 30 ans au plus et bénéficiaires soit : du revenu de solidarité active, de l'allocation de solidarité spécifique ou de l'allocation aux adultes handicapés.

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme de niveau V (ex : CAP céramique), mais il est recommandé de justifier d'un diplôme de niveau IV (baccalauréat ou d'un baccalauréat professionnel ou BMA ou tout autre diplôme de niveau équivalent ou supérieur : DMA, DEUG, licence, master, ...). En effet, les enseignements généraux qui auront été validés dans le cadre d'un diplôme de niveau IV ou supérieur, feront l'objet d'une dispense d'enseignement et seront remplacés par autant d'heures d'enseignement professionnel en atelier dans le cadre de

la formation conduisant au BMA par l'apprentissage.

Les candidats à cette formation au BMA par l'apprentissage doivent être âgés de moins de 30 ans au 02 septembre 2024 (date de l'entrée en scolarité).

Qui contacter ?

Toutes les informations concernant ce recrutement figurent sur le site internet : <https://www.sevresciteramique.fr/manufacture/ecole-de-sevres/la-formation-par-apprentissage.html>.

Le dossier est téléchargeable sur le site du 1er février au 30 avril 2024. Il devra être retourné complet soit par voie électronique à : formation@sevresciteramique.fr, soit par voie postale à l'adresse ci-dessus, le 26 avril 2024 au plus tard à 23 heures (heure de Paris). Passé cette date, aucun dossier ne sera accepté.

Date de mise à jour de la fiche de poste : 31.01.23

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens.



FICHE DE POSTE

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Intitulé du poste : **Tourneur.se (H/F)**

Catégorie statutaire / Corps :
B- Technicien d'art

Domaine(s) Fonctionnel(s) : **Culture / Métiers d'art**

Emploi(s) Type : **Manufacturier d'art (CUL08B)**

Localisation administrative et géographique / Affectation :

Cité de la Céramique Sèvres & Limoges
2, place de la Manufacture
92 310 Sèvres

Missions et activités principales :

Au sein du département de la création et de la production de la cité de la céramique Sèvres & Limoges, sous la responsabilité du chef d'atelier du tournage et calibrage, du chef du service de la fabrication et de son adjoint, le tourneur (H/F) réalise à l'aide d'un tour des pièces de porcelaine (pièces de révolution) à partir d'une balle de pâte plastique en suivant deux étapes : l'ébauchage et le tournassage. L'atelier de tournage produit les pièces du patrimoine de la Manufacture et collabore aux projets de création.

A ce titre, il-elle est garant-e :

- du façonnage sur un tour vertical des formes de révolution d'après un dessin d'épure,
- de l'ébauche des formes par centrage, dressage et tournage d'une balle de pâte humide,
- de la mise à dimensions de l'ébauche en pâte sèche par tournassage et compassage d'après le dessin d'épure,
- de l'assemblage par collage en cru sur pâte humide ou sèche des éléments réalisés séparément,
- de la réalisation et de l'entretien des outils nécessaires à l'exécution des pièces, ainsi que du fonctionnement et de la maintenance des outils et des machines.

Activités et compétences du métier

L'atelier, les outils, les machines

- organiser l'atelier pour faciliter l'activité
- aménager le poste de travail en fonction de l'activité
- se munir des équipements de protection individuelle adaptés à chaque activité dans l'atelier
- prévoir les approvisionnements d'outillage en fonction de l'activité
- transmettre les besoins en outils, en machines et en maintenance
- participer à la gestion des stocks de pâtes, des outils et au suivi de fabrication des pièces
- communiquer avec les ateliers connexes (laboratoire, moulin, fours, dessin d'épure, garnissage-découpage, calibrage, émaillage, tri-polissage-ajustage, montage-ciselure)
- participer à la conservation des outils de tournage (profils, estèques, ...)
- restaurer ou fabriquer les outils de tournage (profils, estèques, ...)
- affûter les outils (tournassins, ...)

Le dessin d'épure

- se référer au dessin d'épure à l'état sec
- se référer à la fiche technique de la pièce, ou la créer
- comprendre le dessin d'épure
- effectuer les mensurations de la pièce à réaliser
- connaître les propriétés des pâtes utilisées à Sèvres (retrait après séchage et cuisson)
- travailler de concert avec le dessinateur d'épure pour la mise à jour des données des formes au retour de cuisson
- réaliser le support de cuisson adapté à la pièce

L'ébauchage et l'estéquage d'une pièce

- se munir des outils d'ébauche
- installer le tour

- battre les balles de pâtes
- manipuler le tour électrique
- coller un rondau de plâtre sur le tour
- apprécier la plasticité de la pâte
- centrer la balle sur le tour
- dresser la pièce
- apprécier l'homogénéité de la pâte
- percer la pâte et monter les parois de l'ébauche
- vérifier la constance de l'épaisseur de la pièce
- vérifier la conformité des mesures en se référant au dessin d'épure
- présenter l'estèque sur le tour en rotation
- vérifier la forme définitive de la partie intérieure de la pièce en présentant l'estèque
- contrôler les diamètres intérieurs avec des piges
- vérifier les finitions
- retirer la pièce du tour

Le séchage

- surveiller le séchage des pièces à l'air libre
- adapter le temps de séchage à la taille et à la forme de la pièce, et en fonction de la nature de la pâte
- ralentir si nécessaire la vitesse de séchage
- conserver la pièce dans le coffre (chambre humide)

Le tournassage

- concevoir, créer et affûter les profils métalliques à partir du dessin d'épure
- choisir les tournassins adaptés à la pièce
- régler le mandrin pour le tournassage
- définir des repères pour l'intervention
- procéder au tournassage de la pièce
- vérifier les mesures de la pièce en se référant au dessin d'épure
- effectuer les finitions de la pièce à l'aide des profils en métal ajustés dont l'entretien permanent conditionne la finalisation de la pièce
- contrôler les épaisseurs
- marquer la pièce en cru
- le cas échéant, transmettre la pièce à l'atelier du garnissage-découpage

Activités et compétences transverses aux autres métiers de la Manufacture

L'environnement professionnel

- connaître la fonction publique d'État
- connaître la Cité de la céramique – Sèvres & Limoges
- connaître, appliquer et faire appliquer les règles régissant l'hygiène, la santé et la sécurité dans la structure et l'atelier

La culture professionnelle

- connaître la production céramique
- maîtriser son processus de fabrication céramique
- développer sa culture professionnelle
- développer sa culture d'établissement
- s'inscrire dans une culture commune aux ateliers

La gestion de projets (bureau d'études)

- être force de proposition dans le cadre des projets de production (création ou réédition, montage des dossiers-projets)
- travailler dans un groupe réunissant plusieurs ateliers dans le cadre d'un projet spécifique (bureau d'études)
- comprendre la demande des artistes / retrouver les gestes des artisans d'autrefois
- étudier la faisabilité de la demande
- être force de proposition pour l'ajustement du projet au regard des contraintes
- réaliser un cahier des charges
- accompagner un projet dans sa globalité, du concept à la réalité

Le patrimoine et la création

- assurer la conservation des fiches techniques de chaque pièce à traiter au niveau de l'atelier
- mettre à jour l'archivage des fiches techniques de l'atelier
- rédiger une fiche technique pour chaque pièce nouvelle
- participer au travail collaboratif des ateliers de la manufacture auprès des artistes

La formation professionnelle

- transmettre à ses pairs les savoir-faire de l'atelier
- se documenter sur les techniques anciennes

- intégrer les technologies de conception graphique dans sa pratique professionnelle
- présenter les savoir-faire de l'atelier à des publics divers dans des situations diverses

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)

Compétences techniques :

Connaissance en décoration céramique (expertise) ;
 Connaissances des matières et procédés céramiques (maîtrise) ;
 Connaissances artistiques spécifiques à l'emploi (histoire de l'art et de la céramique) (expertise) ;
 Connaissance et respect des règles d'hygiène et sécurité (maîtrise).

Savoir-faire

Rigueur
 Sens du travail en équipe
 Concentration
 Précision
 Autonomie
 Prise de recul
 Réactivité

Savoir-être (compétences comportementales)

Capacité d'adaptation
 Sens de l'organisation
 Curiosité
 Sens de la communication, capacité à transmettre
 Persévérance
 Adhérer au projet pédagogique de l'Ecole de Sèvres

Environnement professionnel :

Un établissement public – employeur : la Cité de la céramique – Sèvres et Limoges

Depuis le 1er janvier 2010, la Manufacture nationale de Sèvres (fondée en 1740) et le Musée national de la céramique (début du XIXe siècle) sont réunis au sein d'un établissement public administratif du ministère de la culture et de la communication. Le 1er mai 2012, le musée national Adrien Dubouché (milieu du XIXe siècle), auparavant service à compétence nationale a rejoint l'établissement public.

Grâce aux richesses respectives de ses trois composantes, l'établissement vise à la création d'un pôle national de la céramique et des arts du feu, avec une nouvelle lecture des collections rassemblées et leur plus large diffusion, nationale et internationale, une politique cohérente des publics, la création d'un centre de recherche scientifique et appliquée sur la céramique, une mise en valeur de l'ensemble immobilier et la poursuite du développement de la création artistique et de la production de porcelaine.

La Cité représente pleinement la richesse des collections nationales et l'excellence des métiers d'art et de la création en France.

Manufacture de Sèvres

La Manufacture nationale de Sèvres a pour mission de produire des objets d'art en porcelaine grâce à des techniques manuelles, conservées et transmises depuis le XVIIIe siècle.

Au sein de la manufacture de Sèvres, l'école de Sèvres forme des apprentis à leur métier en atelier dans le cadre d'une formation par la voie de l'apprentissage de deux années conduisant, en lien avec le CFA Paris Académie Entreprises, à l'obtention de Brevet des métiers d'art (céramique). Parallèlement à l'obtention du BMA, les apprentis sont préparés aux épreuves du concours de technicien d'art (céramique) pour pouvoir intégrer le corps des techniciens d'art et entrer dans les effectifs permanents de la Manufacture.

Musée national de la céramique

Le Musée national de céramique a la vocation de conserver et présenter les céramiques de tous les temps et de tous les pays. À côté des terres cuites et vernissées, la faïence, le grès, la porcelaine, les vitraux, les émaux peints et la verrerie complètent ce panorama des arts du feu.

Musée national Adrien Dubouché

Le Musée national Adrien Dubouché, situé à Limoges est au cœur de la capitale française de la production porcelainière dont il a suivi l'essor et le développement ; ses collections concernent toute l'histoire de la céramique, elles témoignent aussi d'une attention toute particulière portée aux productions des manufactures limousines aux XIXe et XXe siècles.

La Cité de la céramique – Sèvres et Limoges compte aujourd'hui environ 230 agents, dont 120 à la Manufacture.

Liaisons hiérarchiques

- Chef de l'atelier
- Cheffe du service de la décoration
- Directrice du Département de la création et de la production

- La formation en apprentissage est placée sous la responsabilité d'une ingénieure formation.

Liaisons fonctionnelles

L'apprenti·e est amené·e à travailler avec l'ensemble des agent·e·s de la Manufacture.

Promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations dans la fonction publique

En vertu de la charte pour la promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations dans la fonction publique, à compétences égales, seront privilégiées les inscriptions émanant de jeunes sans emploi âgés de 30 ans au plus, de personnes vivant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville, dans une zone de revitalisation rurale, dans une collectivité d'Outre-mer, dans les territoires dans lesquels les jeunes connaissent des difficultés particulières d'accès à l'emploi, de personnes en situation de chômage de longue durée, âgées de 30 ans au plus et bénéficiaires soit : du revenu de solidarité active, de l'allocation de solidarité spécifique ou de l'allocation aux adultes handicapés.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Perspectives d'évolution : Concours de technicien d'art, spécialité céramique à l'issue de la formation en apprentissage

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions : Port d'équipements de protection individuelle dans le cadre de certaines activités du poste

Profil du candidat recherché (le cas échéant)

Promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations dans la fonction publique

En vertu de la charte pour la promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations dans la fonction publique, à compétences égales, seront privilégiées les inscriptions émanant de jeunes sans emploi âgés de 30 ans au plus, de personnes vivant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville, dans une zone de revitalisation rurale, dans une collectivité d'Outre-mer, dans les territoires dans lesquels les jeunes connaissent des difficultés particulières d'accès à l'emploi, de personnes en situation de chômage de longue durée, âgées de 30 ans au plus et bénéficiaires soit : du revenu de solidarité active, de l'allocation de solidarité spécifique ou de l'allocation aux adultes handicapés.

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme de niveau V (ex : CAP céramique), mais il est recommandé de justifier d'un diplôme de niveau IV (baccalauréat ou d'un baccalauréat professionnel ou BMA ou tout autre diplôme de niveau équivalent ou supérieur : DMA, DEUG, licence, master, ...). En effet, les enseignements généraux qui auront été validés dans le cadre d'un diplôme de niveau IV ou supérieur, feront l'objet d'une dispense d'enseignement et seront remplacés par autant d'heures d'enseignement professionnel en atelier dans le cadre de la formation conduisant au BMA par l'apprentissage.

Les candidats à cette formation au BMA par l'apprentissage doivent être âgés de moins de 30 ans au 2 septembre 2024 (date de l'entrée en scolarité).

Qui contacter ?

Toutes les informations concernant ce recrutement figurent sur le site internet : <https://www.sevresciteramique.fr/manufacture/ecole-de-sevres/la-formation-par-apprentissage.html>.

Le dossier est téléchargeable sur le site du 1er février au 30 avril 2024. Il devra être retourné complet soit par voie électronique à : formation@sevresciteramique.fr, soit par voie postale à l'adresse ci-dessus, le 26 avril 2024 au plus tard à 23 heures (heure de Paris). Passé cette date, aucun dossier ne sera accepté.

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens.



FICHE DE POSTE

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Intitulé du poste : (H/F) **Décalqueur (euse) d'impression**

Catégorie statutaire / Corps :
B- Technicien d'art

Domaine(s) Fonctionnel(s) : **Culture / Métiers d'art**

Emploi(s) Type : **Manufacturier d'art (CUL08B)**

Localisation administrative et géographique / Affectation :

Cité de la céramique Sèvres & Limoges
2 place de la Manufacture
92310 Sèvres

Missions et activités principales :

Au sein du département de la création et de la production de la cité de la céramique Sèvres & Limoges, sous la responsabilité de la cheffe de l'atelier d'impression d'art et du chef du service de la Décoration et de son adjoint(e), le décalqueur d'impression (H/F) a en charge la réalisation de la décoration à l'or, au platine ou plus rarement à la couleur, des pièces émaillées qui lui sont confiées (blanc, bleu ou fonds de couleurs) à l'aide de frises ou de jeux de fonds, selon le procédé du transfert.

Il(elle) travaille sur des pièces de réédition du 18ème, 19ème et 20ème siècle et sur des projets imaginés par des artistes contemporains invités à Sèvres. Il (elle) a des relations étroites avec les autres techniciens d'art de la Manufacture et est amené.e à collaborer avec des artistes ou des designers pour les accompagner dans la réalisation de leurs projets.

A ce titre, il(elle) est chargé.e de la pose de décors et est garant.e :

- du transfert, par décalque, des motifs imprimés sur papier de soie, en les ajustant au galbe de la pièce et en assurant leur raccordement,
- de l'ajustage du décor sur la pièce,
- de la préparation du mélange d'or (ou de platine) en poudre,
- du repoudrage d'or pur (ou de platine) et de l'exécution des retouches nécessaires,
- de l'utilisation des métaux précieux.
- de la préparation de la pose des décors par traçage sur pièce,
- de la pose des motifs imprimés,
- du doublage, du poudrage d'or ou des retouches du décor au pinceau, si nécessaire,
- de la conformité du décor au regard du cahier des charges du service,
- de l'entretien des outils.

Activités et compétences du métier :

L'organisation de l'activité

- Participer à l'organisation de l'activité de l'atelier
- Évaluer le temps d'activité pour répondre aux besoins de la production
- S'approvisionner en métaux précieux (poudre) pour le projet
- Effectuer le suivi de la production de l'atelier (qualité, quantités)
- Communiquer avec les ateliers connexes (fours, brunissage, émaillage, pose de fonds, filage et offset)
- Étudier les archives, la pièce de collection

La pose d'une frise

- Dégraisser la pièce à l'alcool à 90° et à l'alun de potassium
- Humidifier les fragments de la frise
- Effectuer la pose de la frise
- Déterminer le raccord final de la frise
- Passer la frise au rouleau de feutre pour le transfert de matière sur l'émail (décalque)
- Ôter le papier de soie

- Poudrer la frise à l'or
- Nettoyer la frise au blaireau
- Traiter les imperfections aux outils en buis
- Retoucher le dessin au pinceau à l'or

La cuisson

- Effectuer les contrôles
- Transmettre les pièces à la cuisson
- La recharge en or après cuisson (tartinage)
- Après cuisson et filage, repasser une couche d'or en pâte au chiffon sur les parties dorées devant être rehaussées
- Repoudrer à l'or
- Nettoyer au blaireau
- Transmettre à nouveau à la cuisson
- Assurer la conservation et la restauration des moules (Magot)
- Travailler avec le service des Archives et de la Conservation
- Entretenir, restaurer, mouler et reproduire les modèles originaux, les modèles coupés et les moules concernés
- Tenir à jour la base de données
- Gérer la collection (entrées, sorties, maintenance)
- Surveiller les constantes de conservation des collections
- Rendre compte des constantes de conservation, de l'état des collections et des bâtiments

Le décalque des couleurs

- Le décalque de couleurs de petit feu est plus aléatoire que le décalque de métaux précieux, mais il est une technique de l'atelier qui se traite de façon similaire par l'atelier

Le nettoyage

- Nettoyer les outils et les pinceaux à l'aide de chiffons propres
- Mettre les chiffons utilisés au bac de recyclage de l'or
- Transmettre le bac de recyclage de l'or au laboratoire
- Conserver les matières précieuses

La pose d'une frise

- Dégraisser la pièce à l'alcool à 90° et à l'alun de potassium
- Humidifier les fragments de la frise
- Effectuer la pose de la frise
- Déterminer le raccord final de la frise
- Passer la frise au rouleau de feutre pour le transfert de matière sur l'émail (décalque)
- Ôter le papier de soie
- Poudrer la frise à l'or
- Nettoyer la frise au blaireau
- Traiter les imperfections aux outils en buis
- Retoucher le dessin au pinceau à l'or

La pose d'un décor

- Dégraisser la pièce à l'alcool à 90°
- Tracer les repères de pose sur la pièce
- Humidifier le décor
- Effectuer la pose du décor
- Raccorder le décor de façon invisible
- Nettoyer les traits de pose et le décor à l'eau ammoniacuée
- Réaliser la fiche technique de chaque projet

Le complément du décor

- Compléter le décor après une première cuisson en effectuant de nouvelles poses avant de remettre en cuisson (autant de fois que nécessaire)
- Rehausser le décor le cas échéant
- Se rapprocher des autres ateliers de décoration pour coordonner les compléments de décor et les cuissons

Activités et compétences transverses aux autres métiers de la Manufacture :

L'environnement professionnel

- connaître la fonction publique d'État
- connaître la Cité de la céramique – Sèvres & Limoges
- connaître, appliquer et faire appliquer les règles régissant l'hygiène, la santé et la sécurité dans la structure et l'atelier

La culture professionnelle

- connaître la production céramique
- maîtriser son processus de fabrication céramique
- développer sa culture professionnelle
- développer sa culture d'établissement
- s'inscrire dans une culture commune aux ateliers

La gestion de projets

- être force de proposition dans le cadre des projets de production (création ou réédition, montage des dossiers-projets)
- travailler dans un groupe réunissant plusieurs ateliers dans le cadre d'un projet spécifique (bureau d'études)
- comprendre la demande des artistes / retrouver les gestes des artisans d'autrefois
- étudier la faisabilité de la demande
- être force de proposition pour l'ajustement du projet au regard des contraintes
- réaliser un cahier des charges
- accompagner un projet dans sa globalité, du concept à la réalité

Le patrimoine et la création

- assurer la conservation des fiches techniques de chaque pièce à traiter au niveau de l'atelier
- mettre à jour l'archivage des fiches techniques de l'atelier
- rédiger une fiche technique pour chaque pièce nouvelle
- participer au travail collaboratif des ateliers de la manufacture auprès des artistes

La formation professionnelle

- transmettre à ses pairs les savoir-faire de l'atelier
- se documenter sur les techniques anciennes
- intégrer les technologies de conception graphique dans sa pratique professionnelle
- présenter les savoir-faire de l'atelier à des publics divers dans des situations diverses

Promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations dans la fonction publique

En vertu de la charte pour la promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations dans la fonction publique, à compétences égales, seront privilégiées les inscriptions émanant de jeunes sans emploi âgés de 30 ans au plus, de personnes vivant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville, dans une zone de revitalisation rurale, dans une collectivité d'Outre-mer, dans les territoires dans lesquels les jeunes connaissent des difficultés particulières d'accès à l'emploi, de personnes en situation de chômage de longue durée, âgées de 30 ans au plus et bénéficiaires soit : du revenu de solidarité active, de l'allocation de solidarité spécifique ou de l'allocation aux adultes handicapés.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)

Compétences techniques :

Connaissance en décoration céramique (expertise) ;
Connaissances des matières et procédés céramiques (maîtrise) ;
Connaissances artistiques spécifiques à l'emploi (histoire de l'art et de la céramique) (expertise) ;
Connaissance et respect des règles d'hygiène et sécurité (maîtrise).

Savoir-faire

Rigueur
Sens du travail en équipe
Concentration
Précision
Autonomie
Prise de recul
Réactivité

Savoir-être (compétences comportementales)

Capacité d'adaptation
Sens de l'organisation
Curiosité
Sens de la communication, capacité à transmettre
Persévérance
Respect de la hiérarchie
Adhésion au projet pédagogique

Environnement professionnel :

Depuis le 1er janvier 2010, la Manufacture nationale de Sèvres (fondée en 1740) et le Musée national de la céramique (début du XIXe siècle) sont réunis au sein d'un établissement public administratif du ministère de la culture et de la communication. Le 1er mai 2012, le musée national Adrien Dubouché (milieu du XIXe siècle), auparavant service à compétence nationale a rejoint l'établissement public.

Grâce aux richesses respectives de ses trois composantes, l'établissement vise à la création d'un pôle national de la céramique et des arts du feu, avec une nouvelle lecture des collections rassemblées et leur plus large diffusion, nationale et internationale, une politique cohérente des publics, la création d'un centre de recherche scientifique et appliquée sur la céramique, une mise en valeur de l'ensemble immobilier et la poursuite du développement de la création artistique et de la production de porcelaine.

La Cité représente pleinement la richesse des collections nationales et l'excellence des métiers d'art et de la création en France.

Manufacture de Sèvres

La Manufacture nationale de Sèvres a pour mission de produire des objets d'art en porcelaine grâce à des techniques manuelles, conservées et transmises depuis le XVIIIe siècle.

Musée national de la céramique

Le Musée national de céramique a la vocation de conserver et présenter les céramiques de tous les temps et de tous les pays. À côté des terres cuites et vernissées, la faïence, le grès, la porcelaine, les vitraux, les émaux peints et la verrerie complètent ce panorama des arts du feu.

Musée national Adrien Dubouché

Le Musée national Adrien Dubouché, situé à Limoges est au cœur de la capitale française de la production porcelainière dont il a suivi l'essor et le développement ; ses collections concernent toute l'histoire de la céramique, elles témoignent aussi d'une attention toute particulière portée aux productions des manufactures limousines aux XIXe et XXe siècles.

Ecole de Sèvres

L'ambition de l'Ecole de Sèvres repose sur la transmission. Sa vocation est avant tout professionnelle. La préservation est l'enrichissement des savoir-faire des artisans de la Manufacture sont au cœur des missions de l'établissement.

L'Ecole de Sèvres propose une offre de formation initiale de deux ans par l'apprentissage.

Cette formation rémunérée et diplômante (obtention d'un Brevet des métiers d'art) permet de préparer le concours de technicien d'art spécialisé céramique afin d'intégrer les effectifs permanents de la Manufacture (emploi de la fonction publique d'Etat).

L'Ecole de Sèvres assure la relève des métiers d'exception de la Manufacture. Ses artisans participent au rayonnement du prestigieux établissement.

La Cité de la céramique – Sèvres et Limoges compte aujourd'hui environ 230 agents, dont 30 à Limoges.

Liaisons hiérarchiques

- *Chef de l'atelier*
- *Cheffe du service de la décoration*
- *Directeur du Département de la création et de la production*
- *La formation en apprentissage est placée sous la responsabilité de la Responsable de formation.*

Liaisons fonctionnelles

L'apprenti·e est amené·e à travailler avec l'ensemble des agent·e·s de la Manufacture.

Promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations dans la fonction publique

En vertu de la charte pour la promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations dans la fonction publique, à compétences égales, seront privilégiées les inscriptions émanant de jeunes sans emploi âgés de 30 ans au plus, de personnes vivant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville, dans une zone de revitalisation rurale, dans une collectivité d'Outre-mer, dans les territoires dans lesquels les jeunes connaissent des difficultés particulières d'accès à l'emploi, de personnes en situation de chômage de longue durée, âgées de 30 ans au plus et bénéficiaires soit : du revenu de solidarité active, de l'allocation de solidarité spécifique ou de l'allocation aux adultes handicapés.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Perspectives d'évolution : Concours de technicien d'art, spécialité céramique à l'issue de la formation en apprentissage

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions : Port d'équipements de protection individuelle dans le cadre de certaines activités du poste

Profil du candidat recherché (le cas échéant)

Promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations dans la fonction publique

En vertu de la charte pour la promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations dans la fonction publique, à compétences égales, seront privilégiées les inscriptions émanant de jeunes sans emploi âgés de 30 ans au plus, de personnes vivant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville, dans une zone de revitalisation rurale, dans une collectivité d'Outre-mer, dans les territoires dans lesquels les jeunes connaissent des difficultés particulières d'accès à l'emploi, de personnes en situation de chômage de longue durée, âgées de 30 ans au plus et bénéficiaires soit : du revenu de solidarité active, de l'allocation de solidarité spécifique ou de l'allocation aux adultes handicapés.

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme de niveau V (ex : CAP céramique), mais il est recommandé de justifier d'un diplôme de niveau IV (baccalauréat ou d'un baccalauréat professionnel ou BMA ou tout autre diplôme de niveau équivalent ou supérieur : DMA, DEUG, licence, master, ...). En effet, les enseignements généraux qui auront été validés dans le cadre d'un diplôme de niveau IV ou supérieur, feront l'objet d'une dispense d'enseignement et seront remplacés par autant d'heures d'enseignement professionnel en atelier dans le cadre de la formation conduisant au BMA par l'apprentissage.

Les candidats à cette formation au BMA par l'apprentissage doivent être âgés de moins de 30 ans au 02 septembre 2024 (date de l'entrée en scolarité).

Qui contacter ?

Toutes les informations concernant ce recrutement figurent sur le site internet : <https://www.sevresciteramique.fr/manufacture/ecole-de-sevres/la-formation-par-apprentissage.html>.

Le dossier est téléchargeable sur le site du 1er février au 30 avril 2024. Il devra être retourné complet soit par voie électronique à : formation@sevresciteramique.fr, soit par voie postale à l'adresse ci-dessus, le 26 avril 2024 au plus tard à 23 heures (heure de Paris). Passé cette date, aucun dossier ne sera accepté.

Date de mise à jour de la fiche de poste : 31.01.23

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens.



FICHE DE POSTE

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Intitulé du poste : **Mouleur/se-tourneur/se en plâtre (H/F)**

Catégorie statutaire / Corps :
B- Technicien d'art

Domaine(s) Fonctionnel(s) : **Culture / Métiers d'art**

Emploi(s) Type : **Manufacturier d'art (CUL08B)**

Localisation administrative et géographique / Affectation :

Cité de la Céramique Sèvres & Limoges
2, place de la Manufacture
92 310 Sèvres

Missions et activités principales :

Au sein du département de la création et de la production de la cité de la céramique Sèvres & Limoges, sous la responsabilité du chef d'atelier du moulage tournage en plâtre et du chef du service de la fabrication et son adjoint, le mouleur-tourneur en plâtre (H/F) est chargé-e de réaliser, à partir du plâtre ou d'autres matériaux, les modèles dépourvus d'ornements et les moules destinés à une édition en céramique, en les adaptant à chaque procédé de fabrication.

A ce titre, il-elle est garant-e :

- de la réalisation en plâtre de certains modèles, de révolution ou non,
- de la réalisation des moules (à sous-pièces ou non) destinés à une édition en céramique, adaptés à chaque procédé de fabrication, ainsi que des noyaux ou mères de moules nécessaires à leur reproduction,
- de la réalisation des pièces nécessaires à l'activité des ateliers,
- de l'application d'échelles d'agrandissement et de réduction,
- de la réalisation des dessins techniques préparatoires,
- du travail du plâtre, des moulages en élastomère et résines,
- du moulage à creux perdu et du moulage à la gélatine,
- de la réalisation et de l'entretien des outils nécessaires à l'exécution des pièces à réaliser,
- de l'entretien, la restauration et la reproduction des modèles originaux, des modèles coupés et des moules conservés,
- d'un travail de conservation préventive des modèles et des moules,
- du signalement de l'état de fonctionnement et de maintenance des outils et des machines qui lui sont confiés,
- de l'entretien de l'atelier et du matériel.

Activités et compétences du métier

L'organisation de l'activité

- organiser l'activité et le planning de l'atelier
- aménager le poste de travail en fonction de l'activité
- faire des recherches autour des pièces à créer
- adapter les techniques de réalisation aux projets
- gérer les archives de l'atelier
- évaluer le temps d'activité pour répondre aux besoins de la production
- évaluer la quantité de matières pour répondre aux besoins de la production, prévoir les approvisionnements
- effectuer le suivi de la production de l'atelier (quantité, qualité)
- s'informer sur les besoins en outils, en machines et en maintenance
- transmettre ces besoins
- travailler de concert avec d'autres ateliers (sculpture-modelage de formes et de figures, moulage-reparage, petit coulage, grand coulage, garnissage-découpe, calibrage, montage-ciselure)
- répondre aux besoins des ateliers
- fabriquer et se doter des outils (en bois et en métal) nécessaires à l'activité

La fabrication d'un moule

- raisonner le moule
- étudier la mise en œuvre du moule par différentes techniques de prise d'empreintes
- maîtriser le gâchage et le débullage du plâtre
- travailler le plâtre frais
- exécuter les éléments taillés d'un moule

Le tournage sur plâtre

- se servir d'un tour à plâtre
- maîtriser les outils de tournage du plâtre
- se référer au dessin technique
- ébaucher en frais du plâtre mis en rotation
- tailler le plâtre en dur fidèlement à un comparateur
- centrer, assembler, ajuster et repérer les différentes parties qui composent le modèle et le moule

Le traînage

- se référer au dessin technique
- fabriquer un gabarit
- réaliser un bâti porte-calibre / un sabot
- exécuter le traînage de la pièce
- réaliser le montage et les finitions de la pièce

Le calibrage

- se référer au dessin technique
- réaliser un gabarit
- se servir d'une calibreuse
- ajuster sur le mandrin un plateau, un modèle, une mère de moules
- régler le calibre
- calibrer par abaisssements progressifs du calibre sur le plâtre frais en rotation
- retoucher en frais
- démouler
- emmandriner et tailler la forme définitive du moule et des emboîtements

Le creux perdu

- traiter le modèle en terre
- raisonner le moule
- prendre les empreintes en staffant
- couler le plâtre
- décocher

Les moules en matières souples

- se référer au modèle
- raisonner le modèle et le moule
- réaliser la membrane
- réaliser les chapes
- préparer la matière souple pour le coulage
- couler la matière souple

Les noyaux et les mères de moules

- se référer au moule
- concevoir les différentes parties qui composent le noyau / la mère de moules

Les modèles

- observer et analyser un projet
- concevoir le dessin technique de la pièce
- se munir des outils nécessaires à la fabrication du modèle
- ébaucher la forme (par ossature, calibrage, tournage, modelage)
- tailler une forme en direct, le cas échéant
- retoucher un tirage (en respectant l'original : pièce de réédition)
- agrandir ou réduire un modèle
- accompagner l'intention de l'artiste (création)
- suivre le résultat de la forme cuite
- si besoin, remonter un modèle après le tirage et la retouche éventuelle des différentes parties

Le découpage d'un modèle

- se mettre en relation avec les ateliers concernés (moulage-reparage, sculpture-modelage de formes et de figures, pe
coulage, grand coulage, garnissage-découpage, calibrage, montage-ciselure)
- raisonner une pièce de façon à procéder au moulage
- retoucher les morceaux abîmés
- remonter un modèle après le tirage et la retouche éventuelle des différentes parties

- effectuer les finitions

Le patrimoine et la restauration

- assurer la conservation et la restauration des moules (Magot)
- travailler avec le service des Archives et de la Conservation
- entretenir, restaurer, mouler et reproduire les modèles originaux, les modèles coupés et les moules concernés
- tenir à jour la base de données
- gérer la collection (entrées, sorties, maintenance)
- surveiller les constantes de conservation des collections
- rendre compte des constantes de conservation, de l'état des collections et des bâtiments

Activités et compétences transverses aux autres métiers de la Manufacture

L'environnement professionnel

- connaître la fonction publique d'État
- connaître la Cité de la céramique – Sèvres & Limoges
- connaître, appliquer et faire appliquer les règles régissant l'hygiène, la santé et la sécurité dans la structure et l'atelier

La culture professionnelle

- connaître la production céramique
- maîtriser son processus de fabrication céramique
- développer sa culture professionnelle
- développer sa culture d'établissement
- s'inscrire dans une culture commune aux ateliers

La gestion de projets (bureau d'études)

- être force de proposition dans le cadre des projets de production (création ou réédition, montage des dossiers-projets)
- travailler dans un groupe réunissant plusieurs ateliers dans le cadre d'un projet spécifique (bureau d'études)
- comprendre la demande des artistes / retrouver les gestes des artisans d'autrefois
- étudier la faisabilité de la demande
- être force de proposition pour l'ajustement du projet au regard des contraintes
- réaliser un cahier des charges
- accompagner un projet dans sa globalité, du concept à la réalité

Le patrimoine et la création

- assurer la conservation des fiches techniques de chaque pièce à traiter au niveau de l'atelier
- mettre à jour l'archivage des fiches techniques de l'atelier
- rédiger une fiche technique pour chaque pièce nouvelle
- participer au travail collaboratif des ateliers de la manufacture auprès des artistes

La formation professionnelle

- transmettre à ses pairs les savoir-faire de l'atelier
- se documenter sur les techniques anciennes
- intégrer les technologies de conception graphique dans sa pratique professionnelle
- présenter les savoir-faire de l'atelier à des publics divers dans des situations diverses

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)

Compétences techniques :

Connaissance en décoration céramique (expertise) ;
 Connaissances des matières et procédés céramiques (maîtrise) ;
 Connaissances artistiques spécifiques à l'emploi (histoire de l'art et de la céramique) (expertise) ;
 Connaissance et respect des règles d'hygiène et sécurité (maîtrise).

Savoir-faire

Rigueur
 Sens du travail en équipe
 Concentration
 Précision
 Autonomie
 Prise de recul
 Réactivité

Savoir-être (compétences comportementales)

Capacité d'adaptation
 Sens de l'organisation
 Curiosité
 Sens de la communication, capacité à transmettre
 Persévérance
 Adhérer au projet pédagogique de l'Ecole de Sèvres

Environnement

professionnel

:

Un établissement public – employeur : la Cité de la céramique – Sèvres et Limoges

Depuis le 1er janvier 2010, la Manufacture nationale de Sèvres (fondée en 1740) et le Musée national de la céramique (début du XIXe siècle) sont réunis au sein d'un établissement public administratif du ministère de la culture et de la communication. Le 1er mai 2012, le musée national Adrien Dubouché (milieu du XIXe siècle), auparavant service à compétence nationale a rejoint l'établissement public.

Grâce aux richesses respectives de ses trois composantes, l'établissement vise à la création d'un pôle national de la céramique et des arts du feu, avec une nouvelle lecture des collections rassemblées et leur plus large diffusion, nationale et internationale, une politique cohérente des publics, la création d'un centre de recherche scientifique et appliquée sur la céramique, une mise en valeur de l'ensemble immobilier et la poursuite du développement de la création artistique et de la production de porcelaine.

La Cité représente pleinement la richesse des collections nationales et l'excellence des métiers d'art et de la création en France.

Manufacture de Sèvres

La Manufacture nationale de Sèvres a pour mission de produire des objets d'art en porcelaine grâce à des techniques manuelles, conservées et transmises depuis le XVIIIe siècle.

Au sein de la manufacture de Sèvres, l'école de Sèvres forme des apprentis à leur métier en atelier dans le cadre d'une formation par la voie de l'apprentissage de deux années conduisant, en lien avec le CFA Paris Académie Entreprises, à l'obtention de Brevet des métiers d'art (céramique). Parallèlement à l'obtention du BMA, les apprentis sont préparés aux épreuves du concours de technicien d'art (céramique) pour pouvoir intégrer le corps des techniciens d'art et entrer dans les effectifs permanents de la Manufacture.

Musée national de la céramique

Le Musée national de céramique a la vocation de conserver et présenter les céramiques de tous les temps et de tous les pays. À côté des terres cuites et vernissées, la faïence, le grès, la porcelaine, les vitraux, les émaux peints et la verrerie complètent ce panorama des arts du feu.

Musée national Adrien Dubouché

Le Musée national Adrien Dubouché, situé à Limoges est au cœur de la capitale française de la production porcelainière dont il a suivi l'essor et le développement ; ses collections concernent toute l'histoire de la céramique, elles témoignent aussi d'une attention toute particulière portée aux productions des manufactures limousines aux XIXe et XXe siècles.

La Cité de la céramique – Sèvres et Limoges compte aujourd'hui environ 230 agents, dont 120 à la Manufacture.

Liaisons hiérarchiques

- *Chef de l'atelier*
- *Cheffe du service de la décoration*
- *Directrice du Département de la création et de la production*
- *La formation en apprentissage est placée sous la responsabilité d'une ingénieure formation.*

Liaisons fonctionnelles

L'apprenti·e est amené·e à travailler avec l'ensemble des agent·e·s de la Manufacture.

Promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations dans la fonction publique

En vertu de la charte pour la promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations dans la fonction publique, à compétences égales, seront privilégiées les inscriptions émanant de jeunes sans emploi âgés de 30 ans au plus, de personnes vivant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville, dans une zone de revitalisation rurale, dans une collectivité d'Outre-mer, dans les territoires dans lesquels les jeunes connaissent des difficultés particulières d'accès à l'emploi, de personnes en situation de chômage de longue durée, âgées de 30 ans au plus et bénéficiaires soit : du revenu de solidarité active, de l'allocation de solidarité spécifique ou de l'allocation aux adultes handicapés.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Perspectives d'évolution : Concours de technicien d'art, spécialité céramique à l'issue de la formation en apprentissage

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions : Port d'équipements de protection individuelle dans le cadre de certaines activités du poste

Profil du candidat recherché (le cas échéant)

Promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations dans la fonction publique

En vertu de la charte pour la promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations dans la fonction publique, à compétences égales, seront privilégiées les inscriptions émanant de jeunes sans emploi âgés de 30 ans au plus, de personnes vivant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville, dans une zone de revitalisation rurale, dans une collectivité d'Outre-mer, dans les territoires dans lesquels les jeunes connaissent des difficultés particulières d'accès à l'emploi, de personnes en situation de chômage de longue durée, âgées de 30 ans au plus et bénéficiaires soit : du revenu de solidarité active, de l'allocation de solidarité spécifique ou de l'allocation aux adultes handicapés.

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme de niveau V (ex : CAP céramique), mais il est recommandé de justifier d'un diplôme de niveau IV (baccalauréat ou d'un baccalauréat professionnel ou BMA ou tout autre diplôme de niveau équivalent ou supérieur : DMA, DEUG, licence, master, ...). En effet, les enseignements généraux qui auront été validés dans le cadre d'un diplôme de niveau IV ou supérieur, feront l'objet d'une dispense d'enseignement et seront remplacés par autant d'heures d'enseignement professionnel en atelier dans le cadre de la formation conduisant au BMA par l'apprentissage.

Les candidats à cette formation au BMA par l'apprentissage doivent être âgés de moins de 30 ans au 02 septembre 2024 (date de l'entrée en scolarité).

Qui contacter ?

Toutes les informations concernant ce recrutement figurent sur le site internet : <https://www.sevresciteramique.fr/manufacture/ecole-de-sevres/la-formation-par-apprentissage.html>.

Le dossier est téléchargeable sur le site du 1er février au 30 avril 2024. Il devra être retourné complet soit par voie électronique à : formation@sevresciteramique.fr, soit par voie postale à l'adresse ci-dessus, le 26 avril 2024 au plus tard à 23 heures (heure de Paris). Passé cette date, aucun dossier ne sera accepté.

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens.



FICHE DE POSTE

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Intitulé du poste : **Garnisseur(euse)-découpage (H/F)**

Catégorie statutaire / Corps :
B- Technicien d'art

Domaine(s) Fonctionnel(s) : **Culture / Métiers d'art**

Emploi(s) Type : **Manufacturier d'art (CUL08B)**

Localisation administrative et géographique / Affectation :

Cité de la Céramique Sèvres & Limoges
2, place de la Manufacture
92 310 Sèvres

Missions et activités principales :

Au sein du département de la création et de la production de la cité de la céramique Sèvres & Limoges, sous la responsabilité du chef d'atelier du garnissage découpage et du chef du service de la fabrication et son adjoint, le garnisseur-découpeur (H/F) intervient dans le façonnage des anses, becs et des pièces de préhension destinés à être posés sur les objets fournis par l'atelier de tournage, ainsi que dans le découpage d'assiettes et autres pièces de service réalisées par l'atelier de calibrage. Il procède également à la retouche des vases facettés provenant de l'atelier de grand-coulage. En outre, il intervient dans le cadre de projets de création.

A ce titre, il-elle est garant-e :

- du façonnage par coulage d'une barbotine dans un moule en plâtre des éléments de garnissage des pièces (anses, becs, boutons, etc.),
- du report des repères de dévissage (pièces tournées), des emplacements de collage et des motifs à découper sur les pièces,
- de la retouche à main levée des coutures, reliefs et détails,
- de la réalisation des découpes et ajours des pièces réticulées,
- du modelage et de l'ajustage des éléments ornementaux complémentaires pastillés en pâte humide,
- de l'assemblage par collage en cru sur pâte humide ou sèche des éléments de garnissage,
- de la réalisation et de l'entretien des outils nécessaires à l'exécution des pièces,
- du fonctionnement et du suivi de maintenance des outils et des machines qui lui sont confiés.

Activités et compétences du métier

L'organisation de l'activité

- participer à l'organisation de l'activité et du planning de l'atelier
- évaluer le temps d'activité pour répondre aux besoins et délais de la production
- évaluer et anticiper la quantité de matière pour répondre aux besoins de la production
- effectuer le suivi de la production de l'atelier (quantités, qualité)
- inspecter l'état des moules et demander si nécessaire leur renouvellement
- participer à la conservation de la collection de moules et de formes
- transmettre les besoins en outils, machines et maintenance

L'usinage des outils, les gabarits

- à partir du dessin d'exécution, réaliser l'outillage nécessaire aux projets
- fabriquer ses propres outils (bois, métal)
- réaliser des gabarits pour les nouveaux projets

La préparation des moules

- nettoyer les moules
- contrôler l'état des moules
- mettre les moules en place pour le coulage
- anticiper les manipulations en cours de coulage

Le stockage de barbotines

- manipuler les brocs de barbotines
- stocker les barbotines

Le coulage sous pression à la seringue

- agiter la pâte
- estimer la quantité nécessaire de pâte pour le coulage
- estimer la chronologie des opérations de coulage
- exécuter le coulage des pièces et des supports de cuisson
- surveiller la prise de pâte
- effectuer le vidage, le cas échéant

Le ressuyage et le démoulage

- vérifier le raffermissement de la pâte
- décoller les pièces
- effectuer le démoulage

Le nettoyage et le rangement

- nettoyer les moules
- nettoyer le matériel utilisé, et l'atelier
- sécher les moules
- stocker les moules

Le garnissage et l'ajustage

- calculer et tracer l'angle de dévissage
- préparer la barbotine de collage
- effectuer le pastillage des pièces de préhension
- ajuster les pièces de garnissage sur le modèle sablé
- ôter les coutures
- effectuer le collage
- effectuer les retouches de collage

L'ajourage

- ajourer une pièce estampée (motifs réticulés)
- ajourer une pièce à l'aide d'un calibre

La retouche, les finitions

- ôter les défauts de surface
- retoucher l'ornementation
- réaliser et vérifier les finitions ultimes de la pièce
- marquer les pièces en sec

Le découpage

- découper les pièces de service fournies par le Calibrage et le Grand-coulage
- effectuer la finition des pièces
- marquer les pièces en sec

La cuisson

- ajuster, découper (et terrer éventuellement) les supports de cuisson
- vérifier les pièces en sortie de four

Activités et compétences transverses aux autres métiers de la Manufacture

L'environnement professionnel

- connaître la fonction publique d'État
- connaître la Cité de la céramique – Sèvres & Limoges
- connaître, appliquer et faire appliquer les règles régissant l'hygiène, la santé et la sécurité dans la structure et l'atelier

La culture professionnelle

- connaître la production céramique
- maîtriser son processus de fabrication céramique
- développer sa culture professionnelle
- développer sa culture d'établissement
- s'inscrire dans une culture commune aux ateliers

La gestion de projets (bureau d'études)

- être force de proposition dans le cadre des projets de production (création ou réédition, montage des dossiers-projets)
- travailler dans un groupe réunissant plusieurs ateliers dans le cadre d'un projet spécifique (bureau d'études)
- comprendre la demande des artistes / retrouver les gestes des artisans d'autrefois

- étudier la faisabilité de la demande
- être force de proposition pour l'ajustement du projet au regard des contraintes
- réaliser un cahier des charges
- accompagner un projet dans sa globalité, du concept à la réalité

Le patrimoine et la création

- assurer la conservation des fiches techniques de chaque pièce à traiter au niveau de l'atelier
- mettre à jour l'archivage des fiches techniques de l'atelier
- rédiger une fiche technique pour chaque pièce nouvelle
- participer au travail collaboratif des ateliers de la manufacture auprès des artistes

La formation professionnelle

- transmettre à ses pairs les savoir-faire de l'atelier
- se documenter sur les techniques anciennes
- intégrer les technologies de conception graphique dans sa pratique professionnelle
- présenter les savoir-faire de l'atelier à des publics divers dans des situations diverses

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)

Compétences techniques :

Connaissance en décoration céramique (expertise) ;
 Connaissances des matières et procédés céramiques (maîtrise) ;
 Connaissances artistiques spécifiques à l'emploi (histoire de l'art et de la céramique) (expertise) ;
 Connaissance et respect des règles d'hygiène et sécurité (maîtrise).

Savoir-faire

Rigueur
 Sens du travail en équipe
 Concentration
 Précision
 Autonomie
 Prise de recul
 Réactivité

Savoir-être (compétences comportementales)

Capacité d'adaptation
 Sens de l'organisation
 Curiosité
 Sens de la communication, capacité à transmettre
 Persévérance
 Adhérer au projet pédagogique de l'Ecole de Sèvres

Environnement professionnel :

Un établissement public – employeur : la Cité de la céramique – Sèvres et Limoges

Depuis le 1er janvier 2010, la Manufacture nationale de Sèvres (fondée en 1740) et le Musée national de la céramique (début du XIXe siècle) sont réunis au sein d'un établissement public administratif du ministère de la culture et de la communication. Le 1er mai 2012, le musée national Adrien Dubouché (milieu du XIXe siècle), auparavant service à compétence nationale a rejoint l'établissement public.

Grâce aux richesses respectives de ses trois composantes, l'établissement vise à la création d'un pôle national de la céramique et des arts du feu, avec une nouvelle lecture des collections rassemblées et leur plus large diffusion, nationale et internationale, une politique cohérente des publics, la création d'un centre de recherche scientifique et appliquée sur la céramique, une mise en valeur de l'ensemble immobilier et la poursuite du développement de la création artistique et de la production de porcelaine.

La Cité représente pleinement la richesse des collections nationales et l'excellence des métiers d'art et de la création en France.

Manufacture de Sèvres

La Manufacture nationale de Sèvres a pour mission de produire des objets d'art en porcelaine grâce à des techniques manuelles, conservées et transmises depuis le XVIIIe siècle.

Au sein de la manufacture de Sèvres, l'école de Sèvres forme des apprentis à leur métier en atelier dans le cadre d'une formation par la voie de l'apprentissage de deux années conduisant, en lien avec le CFA Paris Académie Entreprises, à l'obtention de Brevet des métiers d'art (céramique). Parallèlement à l'obtention du BMA, les apprentis sont préparés aux épreuves du concours de technicien d'art (céramique) pour pouvoir intégrer le corps des techniciens d'art et entrer dans les effectifs permanents de la Manufacture.

Musée national de la céramique

Le Musée national de céramique a la vocation de conserver et présenter les céramiques de tous les temps et de tous les pays. À côté des terres cuites et vernissées, la faïence, le grès, la porcelaine, les vitraux, les émaux peints et la

verrerie complètent ce panorama des arts du feu.

Musée national Adrien Dubouché

Le Musée national Adrien Dubouché, situé à Limoges est au cœur de la capitale française de la production porcelainière dont il a suivi l'essor et le développement ; ses collections concernent toute l'histoire de la céramique, elles témoignent aussi d'une attention toute particulière portée aux productions des manufactures limousines aux XIXe et XXe siècles.

La Cité de la céramique – Sèvres et Limoges compte aujourd'hui environ 230 agents, dont 120 à la Manufacture.

Liaisons hiérarchiques

- Chef de l'atelier
- Cheffe du service de la fabrication et son adjoint
- Directeur du Département de la création et de la production
- La formation en apprentissage est placée sous la responsabilité d'une ingénieure formation.

Liaisons fonctionnelles

L'apprenti-e est amené-e à travailler avec l'ensemble des agent-e-s de la Manufacture.

Promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations dans la fonction publique

En vertu de la charte pour la promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations dans la fonction publique, à compétences égales, seront privilégiées les inscriptions émanant de jeunes sans emploi âgés de 30 ans au plus, de personnes vivant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville, dans une zone de revitalisation rurale, dans une collectivité d'Outre-mer, dans les territoires dans lesquels les jeunes connaissent des difficultés particulières d'accès à l'emploi, de personnes en situation de chômage de longue durée, âgées de 30 ans au plus et bénéficiaires soit : du revenu de solidarité active, de l'allocation de solidarité spécifique ou de l'allocation aux adultes handicapés.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Perspectives d'évolution : Concours de technicien d'art, spécialité céramique à l'issue de la formation en apprentissage

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions : Port d'équipements de protection individuelle dans le cadre de certaines activités du poste

Profil du candidat recherché (le cas échéant)

Promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations dans la fonction publique

En vertu de la charte pour la promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations dans la fonction publique, à compétences égales, seront privilégiées les inscriptions émanant de jeunes sans emploi âgés de 30 ans au plus, de personnes vivant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville, dans une zone de revitalisation rurale, dans une collectivité d'Outre-mer, dans les territoires dans lesquels les jeunes connaissent des difficultés particulières d'accès à l'emploi, de personnes en situation de chômage de longue durée, âgées de 30 ans au plus et bénéficiaires soit : du revenu de solidarité active, de l'allocation de solidarité spécifique ou de l'allocation aux adultes handicapés.

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme de niveau V (ex : CAP céramique), mais il est recommandé de justifier d'un diplôme de niveau IV (baccalauréat ou d'un baccalauréat professionnel ou BMA ou tout autre diplôme de niveau équivalent ou supérieur : DMA, DEUG, licence, master, ...). En effet, les enseignements généraux qui auront été validés dans le cadre d'un diplôme de niveau IV ou supérieur, feront l'objet d'une dispense d'enseignement et seront remplacés par autant d'heures d'enseignement professionnel en atelier dans le cadre de la formation conduisant au BMA par l'apprentissage.

Les candidats à cette formation au BMA par l'apprentissage doivent être âgés de moins de 30 ans au 02 septembre 2024 (date de l'entrée en scolarité).

Qui contacter ?

Toutes les informations concernant ce recrutement figurent sur le site internet : <https://www.sevresciterceramique.fr/manufacture/ecole-de-sevres/la-formation-par-apprentissage.html>.

Le dossier est téléchargeable sur le site du 1er février au 30 avril 2024. Il devra être retourné complet soit par voie électronique à : formation@sevresciterceramique.fr, soit par voie postale à l'adresse ci-dessus, le 26 avril 2024 au plus tard à 23 heures (heure de Paris). Passé cette date, aucun dossier ne sera accepté.

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens.